

Réf: Dossier 288127

Avis de constitution

SOCIETE « SAAGI ASSURANCES »

Siège ABIDJAN COCODY DEUX PLATEAUX NON LOIN
DE L'ENA, Lot 170, Ilot 16

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 03/01/2024 reçus par Me LILIANE TAPE M'BENGUE, et enregistrés au CEPICI le 01/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SAAGI ASSURANCES »

Objet : La Société aura pour objet en République de Côte d'Ivoire et dans tout pays:

-L'apport d'expertise en matière de gestion des risques à des clients grands comptes et particuliers ;

-la recherche, la négociation, la mise en place avec les compagnies d'assurances, des produits et solutions pour le compte des clients professionnels et particuliers ;

- Le développement de la clientèle de particuliers et entreprises par un réseau de courtage en Côte d'Ivoire et dans tout pays ;

- La création des captives pour des risques spécifiques valeurs mobilières à des opérations sur les valeurs ou au contrôle des sociétés.

Et pour la réalisation de l'objet social

- L'Emprunt de toutes sommes et en garantie l'affectation hypothécaire ou le nantissement de tout ou partie des biens sociaux.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY DEUX PLATEAUX NON LOIN DE L'ENA, Lot 170, Ilot 16

Dirigeant(s) M BAROAN Gnolou Joël (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03558 du 17/04/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°21773/GTCA/RC/2024 du 17/04/2024

